

*Simone Veil*

Paris, le 12 avril 2007

Madame la Présidente,

J'ai bien reçu votre lettre du 3 avril dernier, faisant suite à ma très brève intervention de clôture du colloque que « Protection des Enfants au cours des séparations parentales conflictuelles », me demandant si j'accepterais de devenir membre d'honneur et marraine d'ACALPA.

Je n'avais pu faute de temps, assister à ce colloque, mais la lecture des documents que vous avez bien voulu me faire parvenir, ont retenu toute mon attention.

Comme beaucoup, j'ai pu observer tout récemment, les conséquences tragiques pour les enfants des séparations parentales, qui leur sont imposées, faute d'une entente entre le père et la mère. J'ai été particulièrement sensible à votre demande et c'est très volontiers que j'accepte d'être membre d'honneur et marraine d'ACALPA.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, en mes sentiments les meilleurs.

*Simone Veil*

Madame Olga ODINETZ  
Présidente de l'ACALPA  
30 rue Paul Bert  
92370 CHAVILLE